

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Etaient présents :

Serge VIGIER, président

Patrick BOUZENOT, secrétaire

Philippe LE SAUX, trésorier

Véronique BARRAU, Antoine BAYON DE NOYER, Nicolas BERNARD, Laurence BERTHELOT-MARUZZI, Jeanne CORBAU, Laurent DUGAS, Yves DURAND, Loann FRAILLON, Emmanuelle GUYOT, Yoann HODEAU, Adrien LEPAGE, Amélie LONGERE, Stéphane MANGIAVACCA, Paul-Henri OLTRA, Jean-François TURON, administrateurs

Romain TOESCA, Nicolas VALETTE, Pierre ZIGRAND, membres associés

Etaient excusés :

Massinissa AIT GHERBI, Karim BEN SLIMANE, Martine LANDON, Gabrielle MENARD, Stéphane TEDESCO administrateurs

Nicolas-Max NEROME, Bruno SEZNEC, membres associés

Etaient absents :

Aymeric VEYRON, administrateur

Compte Rendu

1- Constitution du nouveau bureau

Serge Vigier souhaite la bienvenue et félicite les nouveaux administrateurs élus lors de l'Assemblée Générale du 24 juin : Massinissa Aït Gherbi (E107), Véronique Barrau (E85), Laurence Berthelot-Maruzzi (E82), Patrick Bouzenot (E74), Jeanne Corbau (E04), Loann Fraillon (E107), Emmanuelle Guyot (E12), Philippe Le Saux (E76), Serge Vigier (E72).

Il exprime sa satisfaction de voir un Conseil rajeuni et féminisé et salue la présence d'un représentant des diplômés ISMIN.

Patrick Bouzenot informe le Conseil des résultats de la consultation réalisée par mail en juillet sur la mise en place de membres associées : 14 votants → 13 votes pour, 1 vote contre.

En application de cette délibération, les candidats non élus lors de la dernière élection avaient la possibilité d'en faire la demande auprès du bureau.

Jérémy Désir (E13), Nicolas-Max Nérome (E14), Romain Toesca (E15), Nicolas Valette (E97), Pierre Zigrand (E12), deviennent membres associés du Conseil d'administration pour l'année 2019/2020.

Bruno Séznec reste membre associé en sa qualité d'ancien administrateur.

Serge Vigier fait part de sa volonté de se présenter pour un nouveau mandat de président, mais précise que son objectif est de passer la main au plus tard dans 2 ans à un nouveau président qu'il accompagnera pendant la dernière année du mandat de 3 ans pour lequel il vient d'être élu.

Il est réélu à l'unanimité.

Le Conseil a ensuite réélu à l'unanimité Philippe Le Saux, trésorier, Patrick Bouzenot, secrétaire.

Serge Vigier a ensuite indiqué qu'il souhaite à nouveau que soit mis en place un bureau resserré pour maintenir l'efficacité dont a fait preuve le précédent et fait appel à des candidats.

→Patrick Bouzenot informe le Conseil que Gabrielle Ménard n'a pas souhaité faire partie du nouveau bureau du fait de ses nouvelles responsabilités professionnelles.

→Yves Durand a souhaité poursuivre son travail auprès de l'école sur son positionnement et sur la formation ICM, pendant ce qui sera son dernier mandat.

→Laurent Dugas, déjà représentant de l'association dans le comité de rédaction de la revue et auprès de l'IESF, est prêt à prendre en charge la communication.

→Loann Fraillon souhaite représenter les diplômés ISMIN et poursuivre l'action qu'il a entreprise sur les réseaux sociaux.

La composition du nouveau bureau est adoptée à l'unanimité.

2- Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 mai 2019

Le projet de procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 27 mai 2019 est approuvé à l'unanimité.

3- Association

- Activités depuis le dernier CA

Patrick Bouzenot rappelle les principaux événements qui se sont déroulés depuis juin ainsi que ceux en cours de préparation qui ne seront pas abordés à l'occasion des autres points à l'ordre du jour.

- **24 juin** → Assemblée Générale avec une cinquantaine de participants et une présentation de la formation ISMIN et de l'association Campus de Gardanne Alumni
- **3 septembre** → présentation succincte de l'association aux 141 élèves de la promotion ICM 2019
- **7 et 8 septembre** → participation de 14 diplômés des promotions 2013, 2014 et 2015 au Voyage d'Intégration de la promo 2019
- **3 et 4 septembre** → prise de mesure et commande d'uniformes avec l'appui de la délégation générale. Le succès de l'uniforme se confirme d'année en année avec 105 uniformes commandés (101 1A, 3 2A et 1 3A).

En réponse à Paul-Henri Oltra qui regrette que l'association fasse la promotion d'un uniforme qui, selon lui, dessert l'image de notre école, Patrick Bouzenot indique que la délégation générale se contente de répondre à la demande des élèves qui ont besoin de l'appui de l'association pour sécuriser cette opération lourde aussi bien administrativement que financièrement.

Evènements à venir :

- **19 et 20 septembre** → participation de 23 diplômés aux jurys du Grand Oral Professionnel de la promotion 2016
 - **30 septembre** → réunion de présentation de l'association aux 3 promotions de la formation ISMIN à Gardanne avec participation de Massinissa Aït Gherbi et de représentants d'Intermines PACA
 - **17 octobre** → réunion d'information sur l'association et le réseau Intermines pour les élèves de première année et les deuxième année admis sur titre suivi d'un point sur leur recherche de stage opérateur avec 6 diplômés.
 - **12 novembre** → Forum Intermines à la Maison des élèves avec la présence d'une vingtaine de représentants des clubs et groupes Intermines.
 - **13 novembre** → Forum Perspectives à Lyon avec un atelier « Carrières » pour la relecture de CV.
- Audit réseaux sociaux

Patrick Bouzenot présente le cadre de cet audit.

Dans le cadre du volet Alumni de son plan stratégique 2018-2022, l'IMT a attribué à chaque association d'alumni des écoles de l'IMT un budget de 7 k€ pour réaliser une prestation dans le but de développer le sentiment d'appartenance des alumni.

Nous avons choisi de confier un audit de notre présence sur les réseaux sociaux en reprenant le prestataire et le cahier des charges de l'audit réalisé par Télécom Paris Alumni.

Le périmètre d'étude concernait les sites Internet, les pages Facebook, les groupes LinkedIn et les comptes Twitter de Mines Saint-Etienne Alumni mais aussi de Campus de Gardanne Alumni, d'Intermines et de l'Ecole.

Une réunion de lancement a eu lieu le 3 mai avec le groupe de travail composé de Gabrielle Ménard, Loann Fraillon et Patrick Bouzenot et le prestataire qui a ensuite présenté ses conclusions et propositions le 24 juin.

L'atelier de conseils pratiques sur l'animation des réseaux sociaux prévu dans la prestation n'a pas encore été organisé.

Le rapport d'audit sera communiqué aux administrateurs par mail avec le relevé de décisions de cette réunion.

Concernant le site internet, le rapport préconise :

- De modifier l'URL en incorporant le mot alumni afin d'améliorer le référencement.
- De supprimer les confusions actuelles entre Intermines et Mines Saint-Etienne Alumni qui ont le même design, la même organisation et les mêmes menus. La page d'accueil de Mines Saint-Etienne Alumni deviendrait une vitrine visant à attirer et à fidéliser les membres avec l'annuaire et les espaces privés. Elle renverrait vers la page Intermines et ses services.

Patrick Bouzenot indique que ce diagnostic et ses propositions ont reçu un accueil très favorable des autres délégués généraux d'Intermines.

Loann Fraillon présente la partie de l'audit concernant les réseaux sociaux.

La réflexion a porté sur les différentes marques Mines, Ecole et Intermines et le rapport d'audit recommande de s'appuyer sur les pages et groupes actuels de l'école à l'intérieur desquels des liens conduiraient vers les pages et groupes de l'association. Cette nouvelle philosophie nécessite d'être partagée par l'école, ce qui ne sera envisageable qu'après le

recrutement du nouveau directeur de la communication.

Loann Fraillon présente au Conseil les premières actions réalisées suite à l'audit :

- La mise en place d'une page Facebook unique avec deux groupes communautaires ICM et ISMIN.
- Le recyclage du compte Twitter Campus de Gardanne Alumni en compte unique Mines Saint-Etienne Alumni.
- L'objectif sur LinkedIn est de :
 - o déployer une page "vitrine" MSEA
 - o lier la page vitrine MSEA avec le groupe MSEA (passé en visibilité accrue au préalable)
 - o supprimer à terme le groupe MSEA campus Gardanne (à évaluer)
 - o proposer à l'Ecole de mettre en lien sur la page Ecole une redirection vers la page et/ou les groupes MSEA
- La chaîne Youtube devra être supprimée.

La suite des actions reposera sur la commission communication du CA, sur la stratégie de communication qu'il proposera mais aussi sur la définition de nouvelles relations avec l'école en matière de communication sur les réseaux sociaux.

- Groupes de travail du CA : point et perspectives

Un examen rapide du tableau montre que la composition des groupes de travail mise en place en novembre 2018 doit être réactualisée en intégrant les nouveaux administrateurs et membres associés mais aussi en tenant compte de la réalité de leur fonctionnement.

Le tableau des commissions sera diffusé avec le relevé de décisions pour complément et/ou mise à jour par chaque administrateur.

→ Paul-Henri Oltra informe le Conseil de l'avancement du livre sur l'ingénieur humaniste. Il contient 250 pages dont une très bonne préface de Pascal Ray.

Après la diffusion de ce livre, la suite des travaux du groupe humaniste reposera sur la capacité à trouver de jeunes administrateurs pour prendre le relai.

→ Amélie Longère responsable du groupe valorisation des expériences indique que 3 interviews vidéos sont réalisés avec Justin Ziegler co-fondateur de Price Minister, Olivier Langlou, colonel de gendarmerie et Philippe Bossut de Google.

→ Le groupe relations institutionnelles qui doit gérer les relations avec l'Ecole, l'IMT, l'IESF, Intermimes et les autres associations d'alumni ne s'est pas encore réuni mais les évolutions de plus en plus rapides de notre écosystème nécessitent son maintien.

→ Le groupe sur la promotion de l'école et des diplômés s'est constitué à l'occasion de l'étude sur le positionnement et l'attractivité de l'école et de la mise en œuvre de son plan d'action.

Yves Durand insiste sur l'urgence de la mise en place du comité de pilotage de ce plan d'actions.

- Sainte Barbe 2019

Il y a urgence à fixer la date puis à trouver le lieu de la soirée de Sainte Barbe 2019 qui reprendra les grands principes des soirées 2017 et 2018 dont son orientation « jeunes promotions ».

Antoine Bayon de Noyer, Nicolas Bernard et Adrien Lepage se portent volontaires pour organiser cette soirée.

Un « save the date » doit être envoyé rapidement.

Patrick Bouzenot leur enverra les éléments de cadrage et les informations sur l'organisation des deux précédentes Sainte Barbe sur Paris.

- Maison des élèves : évolution des réflexions dans le cadre de la loi Elan

Philippe Le Saux rappelle que la SA HLM et l'AGME fonctionnent très bien comme en témoignent le fort taux d'occupation avec 136 élèves 1A logés sur 141, et le gros investissement en cours pour agrandir des chambres en studios en déplaçant la façade Est.

La Loi Elan impose à toute structure HLM actuelle de faire partie au 1^{er} janvier 2021 d'une structure HLM de plus de 12 000 logements.

Deux possibilités se présentent aujourd'hui :

- Rester dans le monde HLM en se rapprochant de la Société HLM Loire Habitat au sein d'une société de coordination ou en devenant une filiale.
- Sortir du monde HLM : hypothèse qui n'est pas vraiment prévue par les textes, qui permet de maintenir la gouvernance actuelle mais impose d'abandonner l'actif actuel au monde HLM et de racheter la Maison. Un élément déterminant sera l'estimation des domaines qui sera réalisée en octobre.

Philippe le Saux rappelle que deux groupes de travail issus du CA de la SA HLM et du CA de l'Association fonctionnent actuellement et que la SA HLM a fait appel à Maître Bonnet, avocat en droit public, pour expertiser les textes et les différentes possibilités envisageables.

Après de nombreux échanges, le conseil demande à Philippe Le Saux et à Patrick Bouzenot de lancer au niveau de la SA HLM le renforcement de la convention entre la SA HLM et l'Association et notamment d'augmenter la rétribution des tâches réalisées par la délégation générale, et de renforcer et sécuriser dans la durée la convention entre la SA HLM et l'AGME.

- Cotisations 2019 et 2020

Les courbes figurant dans le dossier de réunion confirment que 2019 devrait être meilleure que 2018 et cela sans compter les nouveaux cotisants ISMIN depuis juin, ni les 136 adhérents à Campus de Gardanne Alumni qui n'ont pas cotisé à Mines Saint-Etienne Alumni en 2018.

Le Conseil décide le maintien en 2020 des barèmes de cotisation 2019 et son application à tous les types de diplômés.

4- Fondation

Une note rédigée par Olivier Fleurot, président de la Fondation Mines Saint-Etienne sur le rapprochement de la Fondation avec la Fondation Mines Télécom a été adressé par mail et figure dans le dossier de séance. Elle présente des réponses aux principales questions qui peuvent se poser dans la perspective du Conseil d'administration extraordinaire de la Fondation du 9 octobre.

Serge Vigier rappelle qu'il est administrateur de la Fondation en tant que président de Mines Saint-Etienne Alumni, que, dans le cas d'une dissolution, les statuts prévoient 2 réunions sur un ordre du jour identique à au moins deux mois d'intervalle avec un quorum de 2/3 de présents et de 3/4 de votants présents ou représentés.

Plusieurs questions d'administrateurs ont porté sur la traçabilité des dons par école et par distinction.

Le document d'Olivier Fleurot confirme la garantie de cette distinction ainsi que la traçabilité du don de chaque donateur.

Concernant l'avancement de la réforme des statuts initiée il y a plusieurs années, Serge Vigier précise qu'elle n'a toujours pas abouti mais que la Fondation a été autorisée à poursuivre son activité bien qu'elle ne remplisse pas les conditions imposées.

Il confirme que l'objectif est d'améliorer la collecte et de maîtriser les frais de fonctionnement grâce aux outils plus performants et aux moyens plus importants dont dispose la FMT durant l'année transitoire qui vient de s'achever.

Il rappelle ensuite que le CA de la Fondation aura à se positionner en faveur d'une dissolution qui sera accompagnée soit de la création d'un fonds dédié soit d'une fondation sous égide.

Donnant suite à une demande exprimée par plusieurs administrateurs, Serge Vigier demandera si en cas de problème, à terme, il y aura possibilité de sortie de la FMT dans un cas ou dans l'autre.

Il précise qu'il ne se prononcera que s'il estime avoir obtenu les réponses à ses questions et demandera notamment à Olivier Fleurot, avant la réunion, quelles précisions il aura obtenu de la FMT sur les différences entre les deux solutions en matière de gouvernance.

5- Nouvelles de l'Ecole

- Point sur la rentrée

Les principaux chiffres concernant le recrutement 2019 ont été adressés aux administrateurs avant la réunion.

- Participation des diplômés au cursus ICM

Patrick Bouzenot informe le Conseil qu'un questionnaire sur les différentes possibilités de participer à la formation ICM sera adressé à tous les diplômés courant octobre.

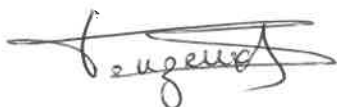
- Point sur les questionnaires IMT sur l'affectio societatis des alumni et des élèves

Les premiers éléments globaux sur les questionnaires IMT sur l'affectio societatis des alumni et des élèves ont été aussi adressés aux administrateurs avant la réunion.

6- Calendrier des réunions

Le calendrier a été adressé, après la réunion, avec le relevé de décisions : 26 novembre, 21 janvier, 21 avril, 19 mai et 22 septembre

Le Secrétaire



Patrick BOUZENOT

Le Président



Serge VIGIER